

Enseignants menacés.

Des demandes de protection restent sans réponse, alerte FO

Le Syndicat national Force ouvrière lycées, collèges de l'Eure (SNFOLC27) dénonce l'absence de réponse aux demandes de protection fonctionnelle dans un contexte où de nombreux enseignants sont victimes de menaces.

Le 13 novembre, le professeur Dominique Bernard était assassiné à Arras par un ancien élève. Un attentat qui, trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, a de nouveau mis en lumière la nécessité d'apporter une protection aux enseignants. Pourtant, deux mois plus tard, les réponses ne sont pas à la hauteur, selon un syndicat.

« À tous les niveaux de l'institution, aussi bien madame la rectrice que vous, monsieur le ministre, vous vous étiez engagés à améliorer la sécurité dans les établissements scolaires, à protéger les personnels, à accélérer le traitement des demandes de protection fonctionnelle. [...] Or, presque deux mois après ces déclarations solennelles, dans l'Eure, les engagements pris n'ont pas été tenus par madame la rectrice de l'Académie de Normandie », alerte Laurent Baus sier, secrétaire départemental du Syndicat national Force ouvrière lycées collèges de l'Eure (SNFOLC27), dans un courrier adressé directement au ministre de l'Éducation nationale.

Menaces, insulte et harcèlement

Le représentant syndical se fait l'écho de nombreux témoignages d'enseignants victimes de violences dans le département. Par exemple, un professeur de SVT en lycée a été filmé et menacé pendant son cours par un élève. Le 23 octobre, il a adressé une demande de protection fonctionnelle à l'Académie, détaillant les faits. À la date où nous écrivons cet article, l'enseignant n'a toujours pas reçu de réponse à sa demande. Après les vacances de la Toussaint, il s'est de nouveau retrouvé face à son agresseur et s'est mis en arrêt maladie. « **Tous les fonctionnaires peuvent bénéficier d'une protection fonctionnelle en cas d'insultes, de menaces, de harcèlement. Ça va de la protection policière à la prise en charge de frais médicaux** », précise Laurent Baus sier. Le cas de cet enseignant en lycée n'est pas isolé : le syndicaliste cite, ainsi, une professeure d'Évreux victimes de propos homophobes, un professeur en lycée professionnel victime de me-

naces, une professeure d'espagnol menacée... Tous attendent encore une réponse du Rectorat, ou en ont reçu une négative.

Pas de réponse depuis trois mois

« Ces dernières semaines, on est à trois ou quatre demandes de protection fonctionnelle par semaine rien que pour notre syndicat dans l'Eure », résume Laurent Baussier. Or, certaines demandes datant du 26 septembre n'ont toujours pas obtenu de réponse, quand le ministre se montrait pourtant « favorable à ce que la protection fonctionnelle soit systématiquement accordée et que le doute bénéficie à l'enseignant ». Le représentant y voit « un décalage entre le discours et la réalité ». « Ce n'est pas comme ça que l'on va pouvoir travailler sereinement. Il y a aussi une dimension symbolique dans la protection fonctionnelle : l'agent est soutenu comme un agent de l'État. Il peut obtenir des réparations. »

Preuve de l'importance du sujet : le ministre de l'Éducation nationale a répondu en moins de 24 heures au syndicat eurois. Contacté, le Rectorat n'a, de son côté, pas eu le temps de répondre à nos questions.

Cyrill Roy



Laurent Baussier, secrétaire départemental du Syndicat national Force ouvrière lycées, collèges de l'Eure
(SNFOLC27). Archives C. R